



À La Prairie, on pense et agit familles et aînés

Politique familiale actualisée
Plan d'action 2018-2020

MOT DU MAIRE

La Ville de La Prairie est fière de déposer cette politique familiale renouvelée à la suite de consultations publiques menées auprès des familles, des aînés et des jeunes. Cette mise à jour tient compte de la réalité des aînés par l'intégration à la politique de la démarche *Municipalité amie des aînés*. Cette nouvelle politique familiale est à l'image des valeurs de La Prairie, un milieu de vie où l'on pense et agit familles et aînés.

De plus, cette politique s'inscrit dans la foulée des actions que nous avons entreprises ces dernières années visant à faire de La Prairie un milieu de vie enrichissant pour les familles et les aînés. Réalisé en 2017, l'agrandissement du Centre multifonctionnel Guy-Dupré témoigne de cette volonté de mieux répondre aux besoins de la communauté en offrant un lieu de rassemblement pour toutes les générations.

Au nom des membres du conseil municipal, je désire remercier tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette nouvelle politique un projet rassembleur de toutes les familles et de tous les aînés.



Donat Serres

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Comité de suivi sur la politique familiale et responsable des questions familiales

Comme responsable des questions familiales et des aînés, je suis heureuse de présenter cette mise à jour de la politique familiale découlant d'une démarche axée sur la concertation et l'écoute des besoins des familles et des aînés de la municipalité. Ainsi, le comité de suivi de la politique familiale a revu l'ensemble des orientations et des axes d'intervention de sa politique familiale afin de s'assurer de sa pertinence pour les années à venir.

Impliquant les citoyens, cette démarche a permis de faire ressortir les forces de notre politique autour desquelles nous avons élaboré des outils supplémentaires pour mieux répondre aux besoins des citoyens.

Je remercie les membres du comité de suivi sur la politique familiale, les partenaires, les organismes de la communauté et les citoyens qui ont participé aux consultations publiques et au succès de ce projet porteur pour les familles et les aînés de La Prairie.



Eve Barrette-Marchand

COMITÉ DE LA FAMILLE

Ève Barrette-Marchand	<i>Conseillère municipale, présidente du comité de suivi sur la politique familiale et responsable des questions familiales</i>
Laurent Blais	<i>Conseiller municipal et responsable des questions relatives aux aînés</i>
Pierre Brodeur	Directeur du Service des loisirs de la Ville de La Prairie
Simon Desjardins	Coordonnateur de la Maison des jeunes de La Prairie
Francine Laliberté	Directrice générale de la Maison de la Famille Kateri
Jeannine Lavallée	Présidente de la Maison des aînés de La Prairie
Karine Hébert	Agente de promotion de la santé/nutritionniste à la DPJASP - CISSS de la Montérégie-Ouest
Jacques Plante	Président du Club de l'âge d'or de La Prairie
Caroline Varin	Régisseur communautaire au Service des loisirs de la Ville de La Prairie
Isabelle Lizée	Citoyenne de La Prairie et Carrefour d'action municipale et famille
Raphaël Émond-Fiset	Agent aux relations communautaires et médiatiques à la Régie intermunicipale de police du Roussillon

REMERCIEMENTS

L'élaboration d'une telle politique ne peut se faire sans le travail de nombreuses personnes qu'il serait difficile d'énumérer de peur d'en oublier. Leur réflexion et leur connaissance de leur milieu et de ses enjeux, ainsi que leur attachement à La Prairie ont été des plus précieux. La Ville tient à remercier chaleureusement :

- les membres du comité de la famille et les organismes qu'ils représentent qui ont généreusement guidé le processus d'élaboration et qui en feront le suivi;
- les aînés, les familles et les jeunes qui ont participé aux différents groupes de discussions et qui ont permis de dresser un portrait complet avec toutes ses nuances;
- les citoyens présents en grand nombre lors de la consultation publique du 30 mai 2017.

Il est important également de souligner la contribution de plusieurs employés de l'administration municipale qui ont soutenu l'élaboration de la politique, notamment Pierre Brodeur, directeur du Service des loisirs et Caroline Varin, régisseur communautaire.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

C'est un ensemble de personnes unies par des liens multiples et variés, qui vivent entre elles une relation intergénérationnelle avec l'intention première de se soutenir moralement et matériellement, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et de favoriser leur épanouissement et celui de la communauté.

VALEURS

LA FAMILLE

Le réflexe *Penser et agir familles et aînés*, en tenant compte des nouvelles réalités des familles, guide les décisions et les choix de la Municipalité.

LE VIEILLISSEMENT ACTIF

La promotion et le développement de moyens et d'outils qui permettent aux personnes aînées de continuer à mener une vie active sur les plans social, économique, culturel, intellectuel et civique.

LE SENS DE LA COLLECTIVITÉ

Dans un esprit de collaboration et de solidarité, la politique familiale se fonde sur une combinaison d'interventions concrètes développées en collaboration avec les intervenants du milieu, qu'ils soient associatifs, privés ou gouvernementaux.

ORIENTATIONS

Les principes directeurs suivants servent à l'application de la politique familiale municipale et à la démarche *Municipalité amie des aînés*.

La famille et les aînés au cœur de l'action municipale

L'action municipale vise à répondre aux besoins diversifiés de tous les cycles de la vie des familles.

L'implication municipale selon ses responsabilités

La mise en place d'une culture de service à la famille et aux aînés dans les compétences qui incombent à l'Administration et dans tous les services municipaux.

La complémentarité des interventions et le partenariat

La Municipalité favorise la concertation comme moyen privilégié pour mettre en place des actions de la politique familiale et de la démarche *Municipalité amie des aînés*. Cela permet de mettre à profit l'expertise des autres intervenants (bénévoles ou rémunérés) et des organismes du milieu.

L'adoption de saines habitudes de vie

La Municipalité contribue à favoriser le maintien ou l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation par la création d'environnements municipaux favorables aux saines habitudes de vie.

L'importance de l'évaluation et du suivi

La Municipalité reconnaît la politique familiale municipale incluant la démarche *Municipalité amie des aînés* comme un instrument favorisant la cohérence des orientations municipales concernant la famille et les aînés.

Elle reconnaît aussi l'importance de l'évaluation régulière du degré de réalisation des objectifs ciblés et de l'instauration des méthodes pour assurer le suivi des objectifs.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Créer un sentiment d'appartenance des familles et des aînés à l'égard de leur municipalité.

Répondre, dans la mesure des capacités financières et humaines de la Municipalité, au besoin en services destinés aux familles et aux aînés.

Améliorer et maintenir les services de qualité répondant aux attentes des familles et des aînés.

Favoriser le vieillissement actif des aînés dans la communauté et utiliser les programmes gouvernementaux actuels et futurs.

Favoriser le sentiment d'appartenance des familles et des aînés par leur engagement dans des projets communautaires.

Stimuler l'arrivée de nouveaux citoyens et l'enracinement des familles et des aînés.

Donner une forme permanente, structurée et efficace à l'engagement de la Municipalité à l'égard de la famille et des aînés.

LA PRAIRE SE DÉMARQUE PAR...

L'ENVIRONNEMENT

Avec ses 46 parcs et espaces verts et sa richesse faunique, La Prairie est un endroit rêvé pour la famille et les aînés. Les jeunes aiment bien s'amuser et jouer dans l'un des nombreux terrains de jeux, alors que les moins jeunes apprécient le calme de ses espaces verts. La proximité et l'accessibilité du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Saint-Jacques et du lac La Citière contribuent grandement à la beauté de son environnement.

UN ARRONDISSEMENT HISTORIQUE RECONNU

La Prairie possède un des neuf sites patrimoniaux reconnus comme tels par le gouvernement du Québec. En parcourant les rues de ce secteur particulier, on est transporté dans les débuts de la Nouvelle-France. La Prairie est aussi la terre d'accueil du premier chemin de fer canadien, inauguré en 1836, trait d'union avec la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

LE PARC LUCIE-F.-ROUSSEL

Ce magnifique parc est un lieu de rassemblement par excellence pour la pratique de sports d'équipe, les activités familiales, et pour la tenue de grandes fêtes communautaires favorisant la rencontre des générations.

LE TISSU COMMUNAUTAIRE

La Prairie bénéficie d'un réseau essentiel de plus de 40 associations et organismes communautaires, sportifs et culturels et de citoyens de tous âges impliqués.

LA RICHESSE DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

La Prairie offre une grande diversité d'activités culturelles et de loisirs, pour tous les Laprairiens quel que soit leur âge. On y favorise ainsi, un mode de vie actif et la création de liens entre les citoyens.

LA PROXIMITÉ AVEC MONTRÉAL ET LES ÉTATS-UNIS

Les autoroutes 15 et 30 permettent d'atteindre Montréal ainsi que l'État de New York aux États-Unis en peu de temps.

Que ce soit en transport en commun ou en voiture, La Prairie est à proximité de la métropole et de ses avantages économiques et culturels.

AXES D'INTERVENTION

Cinq grands axes d'intervention ont été identifiés afin d'assurer la mise en œuvre de la politique familiale, incluant la démarche *Municipalité amie des aînés*.

VIE COMMUNAUTAIRE

LOISIRS

SÉCURITÉ

AMÉNAGEMENT DU MILIEU DE VIE

COMMUNICATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE

PORTRAIT DE LA POPULATION

PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- **24 485** résidants en 2015, population en croissance de **13,8 %** entre 2005 et 2015
 - Taux d'accroissement inférieur à celui observé dans la MRC de Roussillon
 - En proportion, on dénombre un peu plus de jeunes de moins de 15 ans que de personnes âgées de 65 ans et plus
 - **14 %** des personnes sont âgées de 65 ans et plus, soit **3 315** personnes
- La population âgée de 65 ans et plus s'est accrue de **55,3 %**. Cette population est celle qui a connu l'accroissement le plus important au cours des dix dernières années. Ce taux d'accroissement serait comparable à celui de la MRC de Roussillon, mais supérieur à ceux observés en Montérégie et au Québec.
- Moins de 10 % de la population est issue de l'immigration et une proportion semblable utilise l'anglais comme première langue officiellement parlée.

PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE

Selon l'ENM (Enquête nationale auprès des ménages) de 2011

- **13 %** des résidants de 25 ans et plus n'ont pas terminé leurs études secondaires. Cette proportion est moins élevée qu'en Montérégie et qu'au Québec
- Taux d'emploi : **68 %**
- Environ **7 %** de la population vit sous le seuil de faible revenu, soit **1 713** personnes.
- Il y a **6 655** familles à La Prairie dont **1 020** sont monoparentales.

- Le revenu médian des hommes âgés de 65 ans et plus est près de deux fois supérieur à celui des femmes du même groupe d'âge (31 344 \$ / 17 981 \$).
- En 2010, **13 %** des personnes âgées de 65 ans et plus vivent sous le seuil de faible revenu, soit 430 personnes.
 - Cette proportion est supérieure à celles observées dans la MRC de Roussillon (6 %), en Montérégie (7 %) et au Québec (9 %).
- **75,8 %** de la population vit dans une maison unifamiliale.
- **81 %** des résidants sont propriétaires de leur unité d'habitation.

FAITS SAILLANTS

- Comparativement à la MRC de Roussillon, La Prairie affiche :
 - un rythme du vieillissement plus rapide entre 2015 et 2031;
 - un revenu médian comparable (21 559 \$ c. 22 152 \$);
 - une proportion supérieure d'aînés :
 - vivant sous le seuil de faible revenu ;
 - résidant dans un immeuble à logements;
 - une proportion inférieure d'aînés :
 - immigrants ;
 - dont la première langue officiellement parlée est l'anglais;
 - vivant en ménage privé ;
 - vivant dans un vieux logement.

ENJEUX

- Préserver le sentiment d'appartenance et de convivialité de la communauté dans un contexte de développement
- Maintenir et bonifier une offre de logements variés convenant à tous les revenus en portant une attention particulière aux besoins spécifiques des familles ainsi que des aînés en perte d'autonomie et à faible revenu
- Améliorer les communications avec les citoyens
- Tenir compte des ménages à faible revenu dans l'offre d'activités et de services
- Travailler en collaboration et en complémentarité avec les organismes communautaires et sociaux
- Améliorer le mobilier urbain
- Rendre plus accessibles les soins médicaux sur le territoire
- Porter une attention particulière au vieillissement marqué de la population et spécialement à la pauvreté marquée des femmes âgées de 65 ans et plus

PLAN D'ACTION 2018-2020

VIE COMMUNAUTAIRE

F : Actions pour la famille

A : Actions pour les aînés

SHV : action favorisant de saines habitudes de vie

I : action favorisant les rencontres intergénérationnelles

Actions	F	A	SHV	I	2018	2019	2020
Mettre en place des événements favorisant le sentiment de fierté des résidents et des entreprises							
Maintenir une activité pour souligner la Fête nationale du Québec	X	X		X			
Maintenir l'activité de reconnaissance bénévole réalisée dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole	X	X		X			
Souligner différentes journées thématiques par la promotion ou l'organisation d'une activité	X	X	X	X			
Faciliter l'organisation de fêtes de quartier pour favoriser l'entraide entre les différentes générations				X			
Établir des partenariats avec les organismes et les entreprises dans la réalisation d'événements d'envergure	X	X	X	X			
Bonifier l'offre alimentaire saine et variée dans tous les événements organisés par la Municipalité			X				
Favoriser l'intégration d'une activité physique dans les événements organisés par la Municipalité			X				
Mettre en place des mesures d'accueil pour les nouveaux citoyens et les nouveaux arrivants	X	X		X			
Développer des partenariats avec les organismes locaux							
Poursuivre le soutien aux associations sportives et aux organismes communautaires et culturels et cela, de multiples façons	X	X					
Continuer d'établir des mécanismes de soutien aux organismes et aux associations communautaires, sportifs et culturels	X	X	X	X			
Continuer à faire la promotion des organismes et des associations communautaires, sportifs et culturels	X	X	X	X			
Voir à l'implication des citoyens et des acteurs de la Municipalité dans le suivi de la politique familiale	X	X		X			
Établir un partenariat avec les écoles et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en vue de développer des activités communes de loisirs	X						
Inclure dans la programmation des loisirs des activités favorisant les saines habitudes de vie			X				
Organiser annuellement une rencontre avec les associations sportives ainsi que les organismes communautaires et culturels pour connaître leurs besoins et leurs attentes	X	X					
Évaluer la politique de reconnaissance des organismes afin d'y inclure les organismes communautaires, de développement social ainsi que les organismes voués aux aînés et aux familles	X	X					
Soutenir les familles et les aînés dans leur réalité							
Continuer de remettre un ensemble-cadeau pour souligner la naissance des nouveau-nés laprairiens	X						

Offrir une subvention aux familles qui souhaitent utiliser les couches lavables via la MRC du Roussillon	X						
Mettre à la disposition des familles, la trousse <i>Une naissance, un livre</i> par le biais de l'Association des Bibliothèques publiques du Québec	X						
Maintenir et bonifier l'offre d'activités culturelles à la bibliothèque pour tous les groupes d'âge	X	X	X				
Poursuivre la gratuité d'inscription à la bibliothèque	X	X					
Faire des représentations afin d'avoir une clinique santé publique au cœur de la ville	X	X					
Faire connaître les services bénévoles du Centre d'action bénévole de la Rive-Sud	X	X					
Faire connaître les programmes du CISSS qui soutiennent les tout-petits, les aînés et les familles	X	X	X				
Créer des jardins communautaires répondant à la demande des quartiers	X	X	X				
Soutenir le développement des centres à la petite enfance sur le territoire	X						
Faciliter le maintien à domicile des aînés							
Faire la promotion des services destinés aux aînés		X					
Promouvoir le service de popote roulante		X					

LOISIRS

Actions	F	A	SHV	I	2018	2019	2020
Offrir un éventail d'activités de loisirs adaptés aux besoins des familles et des aînés							
Maintenir la tarification familiale pour les diverses activités offertes par la Ville, les camps de jour et la semaine de relâche	X		X				
Offrir des rabais aux familles dont plusieurs enfants sont inscrits à des activités de loisirs d'organismes différents	X						
Maintenir une programmation intéressante pour toutes les générations dans le cadre des Jeudis du Vieux-La Prairie	X	X		X			
Offrir une programmation de cinéma en plein air à l'intention de tous les membres de la famille, du tout-petit à l'aîné	X	X		X			
Faire de l'activité <i>Eau famille</i> du bassin de La Prairie un événement familial et intergénérationnel	X	X		X			
Bonifier et publiciser l'activité Heure du conte en plein air	X						
Maintenir l'activité estivale de danse en ligne en plein air		X					
Poursuivre à l'organisation de la fête de l'Halloween dans le Vieux-La Prairie	X	X		X			
Poursuivre la participation au Salon du livre jeunesse régional	X						
Orchestrer les Beaux dimanches d'hiver dans le cadre du programme Plaisirs d'hiver	X	X					
Poursuivre les activités du Club de lecture à la bibliothèque Léo-Lecavalier		X					
Maintenir une tarification réduite pour les aînés (55 ans et +) pour la Carte-privilege donnant accès aux activités de loisirs		X					
Augmenter les activités de loisirs parents-enfants et celles pour les parents et les enfants se déroulant simultanément	X						
Faciliter l'accès aux activités de plein air							
Continuer d'offrir dans les parcs le programme d'animation Parc-courir à l'intention des enfants pendant la période estivale	X		X				
Mettre en place de nouvelles activités de plein air	X	X	X				
Réaliser des capsules sur les exercices de mise en forme à faire à partir du mobilier urbain	X	X	X				
Évaluer la possibilité de réaménager le parc de planches à roulettes dans un autre endroit plus approprié	X		X				
Ouvrir davantage d'heures de patinage libre les jours de semaine	X	X	X				
Offrir régulièrement des séances animées pour apprendre à utiliser les exercices et le mobilier urbain pour la mise en forme	X	X	X				
Faciliter la vie quotidienne des familles							
Maintenir un service de garde de jour pendant la période estivale	X						
Développer une programmation d'activités de loisirs variés en tenant compte des horaires des familles d'aujourd'hui	X						
Offrir des activités pendant la semaine de relâche	X						
Faire des activités qui intègrent plusieurs groupes d'âge			X				
Offrir un espace de jeu libre pour les parents et les enfants pendant les cours et les ateliers (pour une attente active)	X						

Offrir des activités gratuites ou à faible coût selon les revenus des foyers en partenariat avec des organismes du milieu	X	X					
Améliorer les infrastructures de loisirs							
Doter la Ville d'un nouvel aréna	X	X	X				
Étudier la faisabilité de doter la Ville d'une piscine intérieure (centre aquatique)	X	X	X				

SÉCURITÉ

Actions	F	A	SHV	I	2018	2019	2020
S'assurer que, peu importe leur âge et leur condition, les membres de la famille se sentent en sécurité							
Maintenir un service d'agent communautaire et médiatique à la Régie de police Roussillon	X	X					
Contribuer à la diminution de la vitesse des automobilistes, notamment lors de la rentrée scolaire, par le biais de la campagne de sensibilisation	X						
Visiter les CPE et les garderies pour sensibiliser les enfants aux risques d'incendie et aux comportements sécuritaires à adopter	X						
Rédiger des chroniques de prévention dans les publications destinées aux aînés		X					
Maintenir le programme de sensibilisation aux risques d'incendie pour les personnes âgées, de même que les pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles		X					
Conserver l'activité Pompier ou pompière d'un jour	X						
Maintenir une activité de vérification des sièges d'auto pour les enfants	X						
Inviter les personnes âgées vivant seules à souscrire au programme Pair		X					
Sensibiliser les automobilistes au respect des passages piétonniers afin d'assurer la sécurité des piétons	X	X					
Acquérir des trousse de premiers soins et des défibrillateurs pour tous les bâtiments municipaux et s'assurer que l'inventaire soit revu régulièrement	X	X					
Continuer d'organiser une journée de type portes ouvertes à la caserne des pompiers	X						
Implanter le programme « Bon pied bon œil »	X	X					
Continuer d'organiser des visites à domicile pour les aînés à risque		X					
Déployer le programme Partage de la route	X	X					
Publier les mesures d'urgence conçues pour l'ensemble de la population	X	X					
Organiser une formation en premiers soins pour les organismes partenaires de la Municipalité	X	X					
Maintenir le système automatisé de messagerie (Citoyen averti) pour les urgences	X	X					
Améliorer la sécurité dans les parcs, notamment par des clôtures délimitant les espaces de jeu pour les tout-petits	X						
Améliorer l'entretien des trottoirs	X	X					
Maintenir la gratuité des vérifications judiciaires pour les organismes communautaires et les associations	X	X					

AMÉNAGEMENT DU MILIEU DE VIE

Actions	F	A	SHV	I	2018	2019	2020
Adapter les aménagements et les équipements selon l'évolution des besoins de la population							
Poursuivre l'installation de mobilier urbain aux endroits stratégiques pour faciliter le développement actif	X	X					
Continuer d'installer des équipements et de mettre en place des outils qui tendent vers l'accessibilité universelle pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles	X	X					
Continuez de permettre l'implantation de maisons intergénérationnelles	X	X		X			
Identifier des projets pour l'obtention de subventions au programme d'infrastructures Québec municipalité – <i>Municipalité amie des aînés</i> et <i>Municipalités amie des enfants</i>	X	X					
Aménager des jeux d'eau en fonction des besoins	X		X				
Évaluer les besoins en habitation pour l'ensemble de la population	X	X					
Réaliser une analyse terrain des difficultés rencontrées dans certains secteurs afin de faciliter les déplacements des aînés et des personnes ayant des limitations fonctionnelles		X					
Poursuivre l'aménagement de la rivière Saint-Jacques, du lac de La Citière et du bassin en fonction des besoins	X	X	X				
Aménager des abris aux abords des patinoires et des services sanitaires temporaires dans les quatre grands parcs durant l'été	X	X	X				
Poursuivre l'aménagement des aires ombragées pour l'ensemble de la population	X	X	X				
Augmenter le nombre de fontaines dans les espaces verts et les aires communes	X	X	X				
Établir un protocole sur l'utilisation des édifices municipaux avec les associations et les organismes	X	X					
Procéder à l'instauration d'un sentier d'interprétation dans le Parc de conservation du marais	X	X					
Ajouter d'autres parcs canins	X	X					
Faciliter les déplacements des familles et des aînés							
Promouvoir les moyens de transport collectif sur le territoire et vers l'extérieur du territoire de la MRC de Roussillon	X	X					
Poursuivre et bonifier l'offre de transport collectif	X	X					
Maintenir la gratuité du transport collectif ciblé	X	X					
Augmenter l'éclairage dans les parcs, aux abords des abribus, dans les stationnements municipaux et sur les pistes cyclables	X	X	X				
S'assurer du bon fonctionnement des minuteriers installés sur les feux de circulation pour sécuriser davantage les traversées des enfants et des aînés	X	X					
S'assurer que le réseau cyclable couvre les points d'intérêts et de services	X	X	X				
Donner priorité à l'aménagement hors chaussée des pistes cyclables	X	X	X				
Ajouter des abribus afin de faciliter l'accès aux services de transport en commun	X	X					
S'assurer de la diversification de l'offre de logements, notamment pour les personnes ayant des limitations financières ou physiques	X	X					
Faire des représentations pour rendre le stationnement							

gratuit au CLSC							
Rendre les lieux publics, les commerces et les stationnements accessibles pour tous (personnes ayant des limitations fonctionnelles)							

COMMUNICATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE

Actions	F	A	SHV	I	2018	2019	2020
Assurer un lien avec les services en matière de plan et de politique							
Continuer de désigner un élu municipal à titre de responsable des questions familiales	X						
Mandater le comité de la famille pour effectuer le suivi de cette politique et de son plan d'action	X	X					
Tenir une rencontre semestrielle des services administratifs afin de rétablir les liens nécessaires entre l'ensemble des plans et des politiques	X	X					
Maintenir un élu municipal comme responsable des dossiers des aînés		X					
Former tous les membres des comités et les directeurs des services au <i>Penser et agir familles et aînés</i> et répéter cette formation au besoin	X	X	X				
Accroître l'accès aux services administratifs et aux édifices municipaux							
Maintenir l'accréditation <i>Municipalité amie des enfants</i> du Carrefour action municipale et famille	X						
Publiciser la réalisation d'actions inscrites dans ce plan d'action	X	X	X	X			
Réaliser un sondage visant à mieux connaître le taux de satisfaction des besoins en matière de loisirs	X	X	X	X			
Développer la section famille sur le site Internet en ajoutant les actions destinées aux aînés et aux jeunes	X	X		X			
Élaborer une pochette d'information pour les citoyens de 65 ans et plus		X					
Améliorer la clarté des horaires d'autobus pour en faciliter la compréhension		X					
Améliorer les communications avec les citoyens : <ul style="list-style-type: none"> • la clarté des messages écrits; • le maintien des documents papier. 	X	X					